



Paris, le 20 mai 2025

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Personnel,

Lors de la disparition des Commissions Administratives Paritaires, et au moment de la mise en place des Lignes Directrices de Gestion, **nous avons été alertés sur les directives données par la DGAFP aux Secrétaires Généraux des Ministères**, lors de la projection d'un diaporama le 19 février 2020.

Nous nous étions procuré ce document, qui mentionnait dans sa cinquième page une consigne inquiétante, je cite :

« vigilance à ce que les LDG n'instituent pas une concertation, quelle qu'en soit la forme, avec les OS en amont des décisions individuelles de promotion ».

Nous étions intervenus dans le cadre de l'établissement des lignes directrices de gestion du ministère de l'Intérieur, pour **rappeler l'intérêt du dialogue social** tant pour les personnels que pour l'administration.

Nous avons déjà vécu par le passé l'émergence de mouvements non représentatifs, totalement ingérables et qui ont mis notre institution en difficulté.

L'accent avait alors été porté sur **la nécessité d'un dialogue nourri** avec les partenaires représentatifs.

Notre ministère avait alors répondu à nos inquiétudes relatives à ces consignes de la DGAFP, en rappelant que **cette valeur avait toujours prévalu** dans tous les périmètres et **en particulier en Police**, et qu'il n'était pas prévu de tourner le dos à cette **tradition de dialogue social qui a toujours été la marque de la place Beauvau**.

La période du confinement lié au Covid, a renforcé cette nécessité d'un dialogue nourri avec les représentants du personnel, car nous avons été de véritables sentinelles reconnues par l'administration durant cette phase difficile.

Aujourd'hui, nous savons que **nombre de ministères ont tendance à suivre les consignes données** il y a 5 ans par la DGAFP.

Cette dérive du dialogue génère **des dysfonctionnements au sein de la Fonction Publique**.

Aussi, je souhaite rappeler dans cette instance importante, que nous ne laisserons pas ce type de dérive s'installer dans notre Institution.

Nous nous battons pour que cette particularité de la Place Beauvau continue d'être respectée.

Si je vous dis cela, c'est que ces dernières semaines, nous avons eu à déplorer des actes qui nous inquiètent.

Que ce soit pour les personnels administratifs, les personnels techniques ou les personnels scientifiques, nous avons été confrontés à des problèmes de manque d'information, de non transmission de documents, de suppression d'échanges habituels, de délais imposés intenable, de restriction du nombre de délégués lors de certains échanges...

Le DRHFS en personne a dû rappeler récemment aux Secrétaires Généraux son attachement au dialogue social pour apaiser une situation qui devenait extrêmement tendue.

Je reviendrai par ailleurs longuement lors du CSA ministériel sur la restructuration inadmissible tant sur le fond que sur la forme de la Préfecture de Police des Bouches du Rhône pour laquelle on nous disait pourtant depuis des mois qu'il n'y avait « *rien dans les tuyaux* ».

En l'espèce, nous assistons à une manœuvre désastreuse et démotivante pour les personnels, sans aucune concertation préalable.

Tout cela nous inquiète, et nous voulons croire Madame la Présidente, que ni vous ni le DRHFS n'êtes à l'origine de quelconques instructions pour limiter voire supprimer le dialogue social.

Mais il semble que certains mauvais plis soient pris à certains échelons.

Aussi, je vous demande de la manière la plus solennelle Madame le Présidente, de bien vouloir adresser un message aux services placés sous votre autorité pour que le dialogue social y reste de haute facture.

Nous travaillons toutes et tous, vous comme nous, dans le souci du bon fonctionnement de la Police Nationale.

Nous ne sommes ni ennemis, ni concurrents, je sais que vous le savez, mais peut être serait-il bon de le rappeler à l'ensemble des directeurs et chefs de service placés sous votre autorité.

Je veux pouvoir compter sur vous.

Je vous remercie d'avoir prêté attention à cette déclaration importante, que je vous demande de bien vouloir annexer au procès verbal de cette séance.

Georges KNECHT

Secrétaire Général du SNIPAT

